MESSAGE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**« AVC, AGISSEZ ! »**

**Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Nouvelle-Aquitaine. En moyenne 2 personnes sont touchées par un AVC toutes les heures et plus d’1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.**

**Heureusement, il est possible d’agir en prévenant les deux causes principales des AVC : l’hypertension artérielle et l’arythmie cardiaque.**

**Professionnels de santé, vous êtes un maillon essentiel dans la réalisation de cette action de santé publique, notamment auprès de vos patients à risque.**

**Hypertension et arythmie : 2 causes principales de survenue des AVC**

L’excès de pression artérielle est impliqué dans **80%** **des AVC** et des battements de cœur irréguliers (arythmie) sont responsables d’**1 AVC sur 5**. Par ailleurs, des **artères abîmées** peuvent également être responsables d’un AVC.

* **2 personnes** touchées par heure
* **+ d’1 sur 3** gardera des séquelles invalidantes
* Les maladies cardio-neuro-vasculaires représentent la **1ère cause** de mortalité en Nouvelle-Aquitaine

**Deux temps forts pour sensibiliser vos patients**

A l’occasion de la journée mondiale (29 octobre) et européenne (14 mai) de prévention des AVC, les acteurs de santé du terrain vont inviter vos patients **à faire vérifier leur tension et leur pouls** car ils peuvent faire de l’hypertension et/ou de l’arythmie **sans le savoir**.

L’ARS Nouvelle-Aquitaine comptent sur votre soutien pour :

* **prendre de manière systématique le pouls** de vos patients et **poursuivre la vérification de leur tension**,
* **informer vos patients sur les risques** d’une hypertension trop élevée ou de battements de cœur irréguliers,
* les informer sur l’importance de **bien respecter son traitement** contre ces deux facteurs de risque, le cas échéant,
* les sensibiliser aux bienfaits d’une bonne hygiène de vie : **alimentation équilibrée** et **pauvre en sel**, **activité physique régulière**.
* **Les principaux facteurs de risque d’un AVC :** hypertension artérielle, arythmie cardiaque, tabagisme, mauvaise alimentation (alcool, café), drogue, excès de cholestérol, obésité, sédentarité, stress, diabète.
* **Quels sont les patients à risque ?**

Tout le monde peut être touché, quel que soit son sexe, avec un risque plus important toutefois lorsque l'on avance en âge : 75 % des AVC touchent les personnes de + de 65 ans, mais la part des personnes plus jeunes augmentent et désormais 25% des AVC touchent les moins de 65 ans et 15% des AVC touchent des personnes de moins de 50 ans (c'est-à-dire des personnes en âge de travailler), 57% des victimes sont des femmes.

**Les personnes à risque :**

* les personnes ayant déjà eu un AVC ou un accident ischémique transitoire AIT (mini-AVC),
* les personnes atteintes d’un trouble cardiaque,
* les personnes diabétiques,
* les personnes souffrant de migraines,
* les personnes atteintes d’apnée du sommeil,
* les personnes ayant un nombre élevé de globules rouges dans le sang,
* les personnes dont un proche parent a été atteint d’un AVC.

**Des supports de communication à votre disposition**

L’ARS Nouvelle-Aquitaine met à votre disposition des **supports d’information (affiches, marque-page, dépliant) permettant de diffuser les messages de prévention**.

Ils sont disponibles dans les antennes IREPS de chaque département et téléchargeables sur le site internet de l’ARS : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/parler-des-avc-en-nouvelle-aquitaine-1>

**Les AVC en chiffres**

* **En France**
* 1ère cause de handicap acquis de l’adulte,
* 3ème cause de mortalité,
* 130 000 personnes atteintes chaque année d’un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
* 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année,
* L’hypertension artérielle est impliquée dans 80% des AVC,
* L’arythmie cardiaque est responsable d’1 AVC sur 5.
* **En Nouvelle-Aquitaine**
* Les AVC touchent 2 personnes par heure en Nouvelle-Aquitaine,
* 25% des AVC touchent des personnes de moins de 65 ans, c’est-à-dire des personnes en âge de travailler,
* 57% des victimes d’AVC sont des femmes,
* Le risque de récidive à 5 ans est de 30 à 43%